

## Ouverture du Centre d'interprétation des habitats du martinet ramoneur

Sanatorium Historique Lac-Édouard est un organisme à but non lucratif dont la mission est tripartite : protéger, mettre en valeur et développer de manière durable le patrimoine agricole, culturel et naturel du site historique du Sanatorium de Lac-Édouard.



Le Martinet ramoneur est une espèce menacée qui utilise depuis fort longtemps la grande cheminée industrielle de Sanatorium Historique Lac-Édouard en guise de dortoir de repos. Ce site est d'une importance cruciale dans les efforts de sauvegarde du Martinet ramoneur en Amérique du Nord puisqu'il se situe à la limite nordique de l'aire de répartition de l'espèce sur le continent et qu'il figure parmi les seuls habitats de repos du Martinet ramoneur au Québec en milieu forestier. Cette situation particulière est porteuse d'espoir, notamment pour y étudier le potentiel à long terme de retour du Martinet ramoneur dans son milieu naturel.

Suite aux efforts entrepris depuis 2014 par les frères Éric et Simon Parent et leur père, monsieur Réjean Parent, pour restaurer le site du Sanatorium, c'est avec une grande fierté qu'ils ont procédé à l'ouverture officielle du Centre d'interprétation des habitats du Martinet ramoneur, le jeudi 28 juillet dernier.

Plusieurs personnalités étaient présentes, dont monsieur Normand Beaudoin, maire de La Tuque et président de l'Agglomération du même nom, monsieur Larry Bernier, maire de Lac-Édouard, monsieur Marco Lethiecq, d. g. de Ville de La Tuque accompagné du directeur du Service de développement économique et forestier, monsieur Patrice Bergeron.



Monsieur Paul Kyle et madame Georgan Kyle, directeurs de projets au Chimney



Swift Conservation Association, sont venus spécialement du Texas pour l'occasion. On les nomme amicalement les « grands-parents » du Martinet ramoneur. Étaient également présents, madame Céline Maurice et monsieur François Shaffer, biologistes du Service canadien de la faune d'Environnement Canada ainsi que madame Karen Lacroix, designer et professeure de narration visuelle à la Richmond University de Londres et à l'Universidade do Porto au Portugal.

## Ouverture du Centre d'interprétation des habitats du martinet ramoneur



Après une visite guidée des champs en culture, des diverses cheminées pour accueillir les Martinets et des travaux de restauration en cours au Sanatorium, les invités ont été accueillis au Centre d'interprétation des habitats du Martinet ramoneur.



Par la suite, ils ont eu droit à la présentation d'un film sur le Martinet ramoneur, tourné et commenté par Paul Kyle. Madame Lacroix nous a ensuite expliqué quelques-uns de ses projets de recherche dont celui qui a conduit à la production d'un film et d'un livre sur la vie à Lac-Édouard au temps du Sanatorium, deux œuvres d'art dédiés aux bâtisseurs de notre beau coin de pays. Comme elle le dit si bien : « *C'est un voyage où se chevauchent les sens, les faits, la fiction et l'histoire. C'est un assemblage du passé et du présent et un message d'espoir pour le futur des Martinets ramoneurs dans un contexte de restauration et de préservation de l'intégrité de ce lieu magnifique du Nord du Québec.* »

Rappelons que c'est avec le soutien de la Fondation de la faune du Québec et en collaboration avec le Regroupement Québécois et le Service canadien de la faune que ce Centre d'interprétation a pu être mis en place. Il vise à sensibiliser les visiteurs par diverses formes d'art sur la fragilité des habitats du Martinet ramoneur, une espèce menacée qui utilise la grande cheminée industrielle du Sanatorium en guise de dortoir de repos.



## Nouvelle collaboration!



### Les frères Marchand, des canotiers de chez nous!

Une nouvelle collaboration est née! En effet, la Seigneurie du Triton fait maintenant partie des commanditaires des frères Marchand. Nous croyons qu'il est important de souligner l'initiative de ces sportifs pratiquant une activité passionnante!

L'équipe de canot marathon (C2) des frères Marchand est composée de deux canotiers, soit Christian et Sylvain, et ce, depuis 2008 alors qu'ils se procurent leur propre canot. Ils commencent la compétition au sein du circuit régional et provincial au printemps 2010. C'est au cours de cette même année qu'ils s'inscrivent pour la première

fois à la prestigieuse course la Classique internationale de canots de la Mauricie. Cette course leur a permis d'apprendre énormément tant au niveau stratégique qu'au niveau de leur condition physique.

Ce sport demande beaucoup de préparation et d'entraînement, puisque c'est un sport d'endurance et il est aussi exigeant qu'un marathon. Beaucoup d'heures de canotage sont nécessaires afin de pouvoir participer à la Classique internationale de canots. Cette année sera leur 7<sup>e</sup> participation consécutive à la grande course de 3 jours de la Fête du Travail qu'est la Classique. Leur meilleur résultat fut une 21<sup>e</sup> position en 2015. Au niveau des courses régionales et provinciales de ces dernières saisons, ils ont cumulé plusieurs « Top 15 » et figurent également parmi quelques « Top 10 ». Leur but en participant à ces différentes courses est de s'améliorer et de s'amuser en pratiquant un sport qui leur est passionnant.

Ils ont également eu l'idée d'organiser une course provinciale à Lac-Édouard afin de faire connaître le lac et ses attraits au gens du monde du canot de compétition en plus de présenter un spectacle au gens de la Municipalité de Lac-Édouard. Puisque leurs parents sont résidents de Lac-Édouard et que Christian est propriétaire d'un chalet en bordure du lac, ils connaissent le coin depuis plus de 25 ans.

En conclusion, une saison de canot ce n'est pas seulement des courses, c'est aussi 150 à 200 heures d'entraînement qui commence en avril et tout cela implique beaucoup de courage et d'efforts.

Félicitations aux frères Marchand pour leurs performances et leur persévérance. Nous leur souhaitons la meilleure des chances pour la prochaine édition de la Classique Internationale de Canots de la Mauricie!

Annie Tremblay,  
Vice-présidente et directrice générale  
La Seigneurie du Triton



## Avis public

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Depuis de nombreuses années, plusieurs villageois se sont plaints à la Mairie concernant le nombre excessif de chats errants dans le village. Certains qualifiaient même la situation d'alarmante.

Suite à ces nombreuses plaintes, le Conseil municipal de Lac-Édouard a mis en œuvre certaines actions : nombreux avertissements de ne pas nourrir les chats errants; trappage des chats par notre employé municipal; opération « chats errants » par les responsables de la fourrière municipale.

Certains citoyens sont même allés jusqu'à attraper eux-mêmes ces animaux et à payer pour les faire euthanasier.

La Municipalité a dépensé des milliers de dollars sans avoir réussi à contenir le nombre de chats errants dans le village. Souvenons-nous que les dépenses encourues par la municipalité sont toutes taxées à l'ensemble des citoyens. Devant cette situation qui perdure depuis trop longtemps, le Conseil municipal, après avoir vérifié la réglementation auprès de plusieurs municipalités, a adopté, le 13 juillet dernier, le règlement 151-2016, modifiant le règlement 133-2012 concernant les chiens, les chats et autres animaux.

Voici les explications pertinentes aux chats domestiques :

- ◆ Il est désormais obligatoire d'obtenir, de la Municipalité, une licence pour garder un chat (10,00 \$/an).
- ◆ Le chat doit porter son médaillon, en tout temps.
- ◆ Tout chat errant ne portant pas de médaillon pourra être capturé par un membre du Service de la sécurité publique ou toute personne ou organisme autorisé à appliquer le règlement. Ces derniers peuvent saisir et mettre à la fourrière un chat qui ne porte pas de médaillon.
- ◆ Il est interdit de garder plus de deux (2) chats par unité d'habitation ou par logement.
- ◆ Chaque propriétaire d'un chat qu'il a sous sa garde et contrôle doit – dans les deux mois de son acquisition ou dans les deux mois de l'adoption du présent règlement – procéder à sa stérilisation auprès d'un vétérinaire membre en règle de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
- ◆ Chaque propriétaire d'un chat qu'il a sous sa garde et contrôle doit faire rapport à la municipalité par voie postale, électronique ou en personne d'un certificat émis par le médecin vétérinaire ayant procédé à la stérilisation du chat et confirmant l'acte médical, et ce, dans les 10 (dix) jours de cet acte.
- ◆ Tout gardien d'un chat doit garder son animal sur le terrain qu'il occupe ou dont il est propriétaire, de manière à ce qu'il ne puisse en sortir et errer dans la municipalité.
- ◆ En tout temps, il est interdit de nourrir un chien ou un chat errant.

Le défaut de se conformer aux dispositions du règlement 151-2016 entraîne une amende de 100 \$ pour une première infraction et une amende de 200 \$ pour toutes infractions subséquentes.

**Au cours du mois de septembre, la Municipalité retiendra les services de la Fourrière municipale pour capturer tous les chats errants qui ne porteront pas de médaillon.**

Le Conseil est d'avis que l'application de ce règlement permettra de régler le problème de la trop grande quantité de chats errants dans le village.

Conseil municipal de Lac-Édouard

## Petites annonces

### Déchets encombrants



La deuxième cueillette des déchets encombrants (appareils électroménagers, divan, matelas, etc., sauf les matériaux de construction) aura lieu le lundi 5 septembre.

Placez vos objets devant votre entrée près de la rue. Merci de votre collaboration.

En ce qui a trait aux matériaux de construction, vous devez prendre entente avec l'entrepreneur (819-653-2143) ou les apporter vous-même au Site de transbordement de l'Agglomération de La Tuque, 1200, chemin des Pionniers, La Tuque.

### Exposition de peintures

Tous les samedis, de 9 h à 16 h, au 140 rue principale, Lac-Édouard. Comme nous sommes installées sur la galerie, l'exposition n'aura pas lieu les jours de grands vents et les jours de pluie. Pour informations, appelez Lisette Bertrand, au 819-653-2017.

Au plaisir de vous accueillir!

### Messe



Il y aura une messe le samedi 13 août à 16h.

Venez vous recueillir avec nous.

### Ramonage des cheminées : Rappel



La 2<sup>e</sup> campagne de ramonage des cheminées sera effectuée par l'entreprise Ramonage Maska-Drummondville Inc., membre de l'Association des professionnels en chauffage, en août prochain.

L'entrepreneur offre ses services aux coûts suivants plus taxes applicables par ramonage de cheminée : **Municipalité de Lac-Édouard : 85 \$.**

**Prière de vous inscrire auprès de Ramonage Maska-Drummondville Inc. au 450-796-5587 avant le 12 août. La période de ramonage se déroulera du 18 au 23 août 2016.**

### Restauration de L'Âve Maria



Si vous jetez un œil du côté de la vierge de l'Âve Maria, vous constaterez qu'elle a été entièrement repeinte. C'est que Madame en avait grandement besoin! Le projet a été rendu possible grâce à un budget obtenu via le FDLR (fonds de développement local et régional), une contribution de la municipalité et la participation d'un gentil bénévole, Louis Sauvé.



## Avant que ma voix ne s'éteigne... conférence le 24 septembre à 14 h

### Avant que ma voix ne s'éteigne, rencontre avec Monsieur Robert Hébras (91 ans)

Le 10 juin 1944, à Oradour-sur-Glane en France, Robert Hébras et 5 autres personnes échappent à la mort. Malheureusement, 191 hommes, 247 femmes et 206 enfants n'ont pas la même chance. Ces 644 personnes sont sauvagement exécutées et brûlées par les S.S dans l'église et dans une grange du village. Plus de 70 ans après ce drame, le plus important massacre de civils en France sous l'occupation allemande, Robert Hébras n'a rien oublié. L'émotion est toujours la même lorsqu'il évoque cette terrible journée. Que ce soit en guidant une visite au travers des ruines du village gardées intactes depuis la tragédie, ou encore lorsqu'il nous rappelle que c'est le hasard de son destin qui l'a projeté sur le devant de la scène, Robert Hébras s'est toujours gardé de haïr. Il a plutôt cultivé le dialogue, semant des paroles de paix et des rêves d'avenir dans cette commune qu'est devenue l'Europe. Robert Hébras est devenu un acteur de premier plan de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne. Il le dit lui-même, cela le dépasse un peu, mais il l'assume.



Il nous dit aussi qu'il aurait tellement préféré rester un anonyme, dans un joli petit village comme celui d'Oradour-sur-Glane, qui n'aurait jamais connu cette horreur.

Robert Hébras, cousin de Nathalie du Gîte le presbytère, sera parmi nous à Lac-Édouard en septembre. Il vient découvrir pour la première fois notre belle province. C'est aussi à Lac-Édouard qu'il a accepté de partager avec nous son histoire le **24 septembre prochain**. Vous êtes tous invité à l'église afin de partager avec lui son message de paix afin de conserver la mémoire de ce triste, si triste passé. La rencontre débutera à **14h** par la présentation d'un documentaire de 45 minutes relatant la tragédie.



Par la suite, M. Hébras partagera avec nous sa passion et son désir de témoigner inlassablement pour que l'histoire ne se répète plus.

Nous souhaitons que vous soyez nombreux à venir rencontrer cet homme qui porte l'empreinte du souvenir et du désir de vivre, une empreinte qui transcende une vie.

*\*Les dons recueillis lors de la rencontre seront remis à l'église.*

## Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale  
Lac-Édouard  
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238  
Télécopie : 819-653-2338  
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.com

### Heures d'ouverture du bureau municipal

**Lundi au jeudi :**  
**8 h à 12 h et 13 h à 16 h**

**Vendredi : 8 h à 12 h**



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)



Facebook :  
[www.facebook.com/LacEdouard](http://www.facebook.com/LacEdouard)

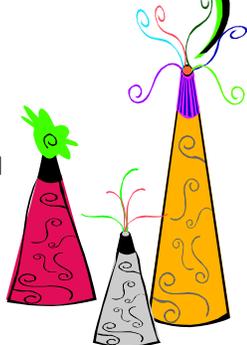
## Bonne Fête

### Août

12 : Suzanne Jutras Frigon  
15 : Rina Roy  
20 : Gilles Cloutier  
: Sylvie Bettez  
21 : Hélène Morisset  
22 : France Dubois  
28 : Manon Veillette

### Septembre

1<sup>er</sup> : Vincent Gagnon  
: Gilles Lepage  
2 : Jean-Paul Bertrand  
5 : Molly Martel Côté  
8 : Michel Bergeron  
12 : Christian Marchand  
13 : Line Boivin  
Suzanne Lavoie



### DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
819 653-2438

Courriel : [dg.lacedouard@xplornet.ca](mailto:dg.lacedouard@xplornet.ca)

### PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard  
Inspecteur municipal  
819 653-2238

Courriel : [insp.lacedouard@xplornet.ca](mailto:insp.lacedouard@xplornet.ca)

### CHANGEMENT D'ADRESSE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais  
Directrice générale adjointe et agente de développement rural  
819 653-2238

Courriel : [muni.lacedouard@xplornet.ca](mailto:muni.lacedouard@xplornet.ca)

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :  
**le mercredi 14 septembre 2016 à 19 h.**

**Bienvenue à toutes et à tous !**



### Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le mercredi 7 septembre.**

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

**N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel ou texte manuscrit.**

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Mélanie Dagenais  
819-653-2155 / 819-653-2238

Courriel : [bernier.lecours@xplornet.ca](mailto:bernier.lecours@xplornet.ca)  
ou [muni.lacedouard@xplornet.com](mailto:muni.lacedouard@xplornet.com)